



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JANVIER 2024

### Délibération n° CA 02/2024

#### Relative à la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2023

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse s'est réuni le 15 janvier 2024 à 10h00 sous la présidence de Madame Flora Mattei, Conseillère Exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse, par visioconférence via Teams.

#### **Membres présents :**

Mme MATTEI Flora	Conseillère Exécutive, Présidente de l'OTC
Mme ANTONINI Danielle	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. BICCHIERAY Didier	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. BRADESI Laurent	Représentant le syndicat Strada Corsa
M. CASTELLI Antoine	Représentant le syndicat CGC
M. GIOVANNANGELI Dominique	Représentant l'URAF de Corse
M. LUCCIONI Don Joseph	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme MARCHETTI Sandra	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. PANZANI Jean-Paul	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme PIETRI Véronique	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. SAVELLI Jean-Michel	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. SAVELLI Joseph	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme TIBERI Julia	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. TROJANI Paul	Représentant la CCI de la Haute Corse
M. VALDRIGHI Hervé	Conseiller de l'Assemblée de Corse

#### **Membres ayant donnés pouvoir :**

M. ACQUAVIVA Jean-Félix	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme BASTIANI Angèle	Présidente de l'ATC
Mme BOZZI Valérie	Conseillère de l'Assemblée de Corse
Mme LEBOMIN Vanina	Conseillère de l'Assemblée de Corse
Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette	Présidente de l'Assemblée de Corse
M. QUASTANA Paul	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. MELA Georges	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. VANNI Hyacinthe	Conseiller de l'Assemblée de Corse

## Membres absents ou excusés :



M. ARRIGHI Pierre	Représentant la Chambre d'Agriculture 2A
M. BENZONI Joseph	Représentant la CCI de la Corse du Sud
M. BINDINELLI Jacques	Représentant le syndicat SPTC
M. DE PERETTI Nicolas	Représentant le syndicat CFDT
Mme FERRI Evelyne	Représentant le syndicat CGT
M. LECCIA Jean-Baptiste	Représentant le syndicat FO
Mme NICOLAI MARCELLINI Marie-Désirée	Représentant le syndicat STC
M. MIAS Patrick	Représentant la CRMA de Corse
M. VENTURI Jean-Marc	Représentant la Chambre d'Agriculture 2B

## Membre de plein droit :

M. Amaury De Saint-Quentin, Préfet de Région, Préfet de la Corse du Sud, représenté par M. Alexandre LALLEMENT, chargé de mission mobilités-énergie au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse.

## Membres avec voix consultative :

M. SANTONI Jean-François	Directeur Général de l'OTC
Mme STAEBLER Martine	Payeur de Corse (Absente excusée)

## Assiste de plein droit à la réunion du Conseil d'Administration :

M. DE GIACOMONI Roch représentant le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse au titre de la Tutelle

## Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse

- **Vu** le code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.4421-1 à L.4426-1,
- **Vu** la délibération n° 92/21 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 1992 portant adoption des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 95/03 AC de l'Assemblée de Corse du 9 février 1995 portant modification des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 02/427 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2002 relative aux agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse et portant modification des statuts de ces établissements publics,
- **Vu** la délibération n° 21/117 AC de l'Assemblée de Corse du 1<sup>er</sup> Juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Exécutif de Corse et des Conseillers Exécutifs,
- **Vu** l'arrêté n° 21/005 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 6 Juillet 2021 portant désignation de Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 Juillet 2021, portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers,
- **Vu** l'arrêté n° 21/177 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 14 Septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 22/092 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 15 Mars 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,



**Vu l'arrêté n° 22/972 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 6 Décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**

- **Vu l'arrêté n° 23/031 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Février 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 23/556 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Septembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 23/824 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 21 Novembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu le Budget Primitif 2023 présenté le 17 Avril 2023 par M. SANTUCCI Antoine responsable financier de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu la délibération n° CA 17/2023 du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse portant sur la Budget Primitif 2023 en date du 17 Avril 2023,**
- **Vu l'amendement n°184 au projet de loi des finances de fin de gestion 2023 voté à l'Assemblée Nationale le 8 Novembre 2023,**
- **Vu l'arrêté n° SGAC/BFDE/2023-298 en date du 12 Décembre 2023 portant versement à la Collectivité De Corse d'une dotation exceptionnelle au titre de l'exercice 2023 pour contribuer au financement des Délégations de Service Public maritime et aérienne et ainsi soutenir le territoire au regard de son insularité,**
- **Vu la délibération n° 23/188 AC de l'Assemblée de Corse en date du 20 Décembre 2023 portant adoption de la décision modificative n°3 du Budget Primitif de la Collectivité De Corse pour l'année 2023,**
- **Vu l'arrêté n° 2023-05-17271 du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 28 Décembre 2023 attribuant une participation exceptionnelle d'un montant de 40M€ à l'Office des Transports de la Corse pour contribuer au financement des Délégations de Service Public maritime et aérienne et ainsi soutenir le territoire au regard de son insularité,**
- **Vu le rapport relatif à la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif de l'Office des Transports de la Corse pour l'année 2023 présenté le 15 Janvier 2024 par M. SANTUCCI Antoine responsable financier de l'Office des Transports de la Corse,**

**Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,  
Après en avoir délibéré,**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

**Approuve** la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif de l'Office des Transports de la Corse pour l'année 2023.

Nombre total de membres du conseil d'administration : 32

Nombre de membres du conseil d'administration présents ou représentés : 23

Nombre de voix pour : 23

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de non-participations : 0

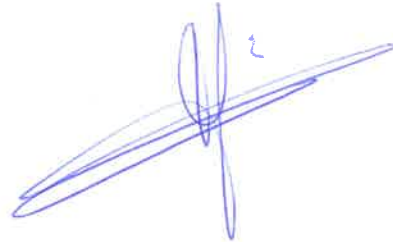
**ARTICLE 2 :**



La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Office des Transports de la Corse ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Fait à Ajaccio, le 15 Janvier 2024

Flora MATTEI

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.